

**Délibération n° 2026-09-10-26**  
**Extrait du registre des délibérations**  
**Du Comité syndical du 10 septembre 2026**

Objet : AVENANTS AUX  
MARCHÉS DE TRAVAUX  
EREP63 2026-2029 ET  
EREP 2022-2025

Rapporteur : Laurent  
COUDUN

Secrétaire de séance :  
Monsieur Bruno  
GENTEUIL

Date de convocation :  
2 septembre 2026

Nombre de délégués :

En exercice : 141

Présents : 88

Pouvoir : 5

Votants : 93

Pour : 90

Contre : 0 –

Abstention : 1 – (PAGES  
Robert)

Ne prend pas part au  
vote : 2 – (GENTEUIL  
Bruno, CHAUFFAUT Marie)

L'an deux mille vingt-six, le dix septembre deux mille vingt-six à dix-huit heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Studio 120, sous la présidence de M. COUDUN, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

**Titulaires :**

COUDUN Laurent, ROUX Francis, BONNET Grégory, SAUX Marion, ABELARD Nathalie, CALCHERA Éric, NIAY Edwige, MORIN Sébastien, FRITEYRE Lilian, GENTEUIL Bruno, AMADIEU Jocelyn, ARCHENY Danièle, BARILLET Christophe, BARRASSON Bernard, CHANSARD Gérard, CROZET Elisabeth, DE GUERINES Bertrand, DUGAT Jacques, DURAND Jean-Paul, DURIN Sylvain, GIRAL Thomas, GIRARD Jean-Baptiste, GUILLAUME Stéphane, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LEROY Anthony, NEDELLEC Jean-Yves, PINTE Emmanuel, ROSSIGNOL Dominique, BEAL Sandrine, BERGAMI Gilles, BODINAT Louis-Emmanuel, BOUCHEIX Patrick, BOUCHET Hervé, BOUET-BARICAULT Thomas, BOURDOULEIX Roger, BROCHARD Claude, BRUN Éric, CARETTE Johan, CARRIAS Marc, CHAMALET Jérôme, CHAUFFAUT Marie, CLIGNAC Jean-Louis, COMBES Didier, COSTE Catherine, COUTADEUR Patricia, DELAGE Moïse, DONNAT Nicolas, DUBOISSET Étienne, FERNANDES Afonso, GRASSET Lydia, GUITTARD Antoine, LACIPIÈRE Stéphanie, LACQUIT Véronique, LAZEWSKI René, LOPEZ Bruno, LOPEZ Argimiro, MALATERRE Laurent, MALINAUD Hugues, MANRESA Jean-Luc, MARTEL Daniel, MARTIN Isidro, MEDARD François, MERCADIER Michel, MILLET Arnaud, MONGHEAL Jean-Luc, PELLETEY Jean-Marc, PENY Mathieu, PICARD Loïc, PONTRUCHER Bruno, POYET Frédéric, REBEYRE Sabine, ROYET Céline, SAUVAGE Philippe, SAVY Philippe, SERVIER Pascal, THABEAU Didier, THOMAS Freddy, TOURLONIAS Vincent, VATIN Thierry, VOISIN Thierry, ZABARDI Diane

Suppléants ayant pouvoir :

AFONSO Chloé, CAILLOUX Luc, DUVAL Christine, LAFORGE Maxime, LANGLAIS Cédric, PAGES Robert, SABLE Mathias

Pouvoirs :

ALVAREZ David donne procuration à BOUET-BARICAULT Thomas, CANALES Marion donne procuration à BARRASSON Bernard, FLEURY Alexandre donne procuration à AMADIEU Jocelyn, LARDANS Jacques donne procuration à BROCHARD Claude, POUMEROL Christel donne procuration à GUITTARD Antoine

Secrétaire de séance : M. GENTEUIL

**AVENANTS AUX MARCHÉS DE TRAVAUX EREP63 2026-2029 ET EREP 2022-2025**

Avenant n°2 au Lot 05 du marché EREP63 2026-2029

Avenant n°2 au Lot 15 du marché EREP63B 2026-2029

Avenant n°3 au Lot 04 du marché EREP63 2022-2025

Avenant n°3 au Lot n°06 du marché EREP63 2022-2025

Vu le marché EREP63 2022-2025 notifié le 15 décembre 2021.

Vu le marché EREP63 2026-2029 notifié le 15 décembre 2025,

Vu l'avenant n°1 au marché EREP63 2026-2029 relatif à la retenue de garantie et divers ajustements, notifié le 28/04/2026,

Vu le marché EREP63B 2026-2029 notifié le 16 février 2026,

Vu l'avenant n°1 au marché EREP63B 2026-2029 relatif à la retenue de garantie, notifié le 28/04/2026,

Dans le cadre du marché de Travaux EREP63 2022-2025, TE63 a attribué, le 15 décembre 2021, le lot n°04 « Issoire Ouest », à la société VB Énergies et Services.

Dans le cadre du marché de Travaux EREP63 2022-2025, TE63 a attribué, le 15 décembre 2021, le lot n°06 « Issoire Est » à un groupement d'entreprises constitué de SPIE Citynetworks (mandataire) et VB Énergies et Services.

Dans le cadre du marché de Travaux EREP63 2026-2029, TE63 a attribué, le 15 décembre 2025, le lot n°05 « Agglo Pays d'Issoire (Secteur Ouest) », à la société VB Énergies et Services.

Dans le cadre du marché EREP63B 2026-2029, TE63 a attribué, le 16 février 2026, le lot n° 15 « Agglo Pays d'Issoire (Secteur Est) » à un groupement d'entreprises constitué de Bouygues Énergies et Services (mandataire) et VB Énergies et Services.

Le 02 avril 2026, la société VB Énergies et Services a informé TE63 de son projet de céder le fonds de commerce de son activité « Réseaux extérieurs » à la société Basaltis Auvergne, filiale de la société Basaltis, immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 104 994 751.

Le fonds de commerce cédé comprend notamment la clientèle et les contrats attachés à cette activité, le personnel affecté à son exploitation ainsi que les moyens matériels nécessaires à la réalisation des prestations.

Par ailleurs, un droit d'utilisation de la marque commerciale « VB Réseaux » est accordé à la société Basaltis Auvergne par la société VB Énergies et Services pour une durée minimale de cinq ans.

La cession du fonds de commerce était prévue à la date du 31 mai 2026. À compter de cette date, la société Basaltis Auvergne s'est substituée à la société VB Énergies et Services.

Afin que Basaltis Auvergne puisse assumer l'ensemble des droits et obligations résultant des marchés précités, il est nécessaire de modifier, par voie d'avenant, la désignation des titulaires des lots suivants :

- Lot 04 du marché EREP63 2022-2025,
- Lot 06 du marché EREP63 2022-2025,
- Lot 05 du marché EREP63 2026-2029,
- Lot 15 du marché EREP63B 2026-2029,

Les 4 projets d'avenants sont annexés à la présente délibération.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide :**

- Valider les 4 projets d'avenants
- Autoriser le Président à signer les 4 avenants

**Bruno GENTEUIL, en application de l'article L.2131-11 du CGCT(conflit d'intérêt), n'a pas participé à l'adoption de la présente délibération.**

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Laurent COUDUN

**COUDUN**

**LAURENT**

Le secrétaire de séance

Signature numérique  
de COUDUN LAURENT

Date : 2026.09.16

20:10:32 +02'00'

 **territoire  
d'énergie**  
PUY-DE-DÔME



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

## MARCHES PUBLICS

EXE10

### AVENANT N°3

#### A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme  
Centre d'Affaires du Zénith - 36 rue de Sarliève - CS 20004  
63808 Cournon-d'Auvergne Cedex  
Tel : 04 73 34 24 10 - Télécopie : 04 73 34 19 13  
Courriel : [contact@te63.fr](mailto:contact@te63.fr) - Site : <https://te63.fr/>

ayant pour mandataire :

SEMELEC 63  
36, rue de Sarliève – Centre d'Affaires du Zénith  
63808 Cournon d'Auvergne Cedex  
Téléphone : 04 73 34 24 10 - Télécopie : 04 73 93 31 63  
Courriel : [semelec63@semelec63.com](mailto:semelec63@semelec63.com)

#### B - Identification du titulaire du marché public

##### Ancien titulaire

VB ENERGIES ET SERVICES, société par actions simplifiée au capital de 1.867.000 € dont le siège social est sis au 17 rue du Petit Clos – ZAC du Petit Clos – 63100 Clermont-Ferrand immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 524 493 889.

##### Nouveau Titulaire

BASALTIS AUVERGNE, société par actions simplifiée au capital de 10 000,00 €, dont le siège social est sis 17 rue du Petit Clos – ZAC du Petit Clos – 63100 Clermont-Ferrand, immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 104 994 751, société ayant acquis le fonds de commerce « Réseaux extérieurs » de la société VB ENERGIES ET SERVICES.

ETABLISSEMENT PRENANT LA SUITE DE VB ENERGIES ET SERVICES :

BASALTIS AUVERGNE  
« VB RESEAUX »  
17 rue du Petit Clos  
ZAC du Petit Clos  
63100 CLERMONT-FERRAND  
SIRET : 104 994 751 00014

Représenté par M. Jean-Charles BODEZ, agissant en qualité de Président

## C - Objet du marché public

Objet du marché public :

EREP 63 2022-2025 Lot 4 Issoire Ouest

Date de la notification du marché public : 15/12/2021

Durée d'exécution du marché public : 12 mois reconductible 3 fois.

Montant initial du marché public :

| Lot | Secteur géographique | Montant minimum annuel | Montant estimé annuel |
|-----|----------------------|------------------------|-----------------------|
| 4   | Issoire Ouest        | 900 000 € HT           | 1 800 000 € HT        |

## D - Objet de l'avenant

Dans le cadre du marché EREP63 2022-2025, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme a confié, le 15 décembre 2021, à la société VB ENERGIES ET SERVICES la gestion du lot n° 4.

Le 02 avril 2026, la société VB ENERGIES ET SERVICES a informé le maître d'ouvrage de son projet de céder le fonds de commerce de son activité « Réseaux extérieurs » à la société BASALTIS AUVERGNE, filiale de la société BASALTIS, immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 104 994 751.

Le fonds de commerce cédé comprend notamment la clientèle et les contrats attachés à cette activité, le personnel affecté à son exploitation ainsi que les moyens matériels nécessaires à la réalisation des prestations.

Par ailleurs, un droit d'utilisation de la marque commerciale « VB RESEAUX » est accordé à la société BASALTIS AUVERGNE par la société VB ENERGIES ET SERVICES pour une durée minimale de cinq ans.

La cession du fonds de commerce est effective depuis le 31 mai 2026.

Par le présent avenant, le maître d'ouvrage prend acte de cette substitution, qui prendra effet à la date de signature du pouvoir adjudicateur : la société BASALTIS AUVERGNE se substituera alors à la société VB ENERGIES ET SERVICES et assumera l'ensemble des droits et obligations résultant du marché précité.

### FACTURATION ET REGLEMENTS

A compter de la date d'effet du présent avenant, la facturation sera exclusivement émise par BASALTIS AUVERGNE.

Les sommes correspondantes aux factures établies jusqu'à date de transfert par VB Énergies et Services, transmises à la maîtrise d'ouvrage et non réglées à cette date seront réglées à BASALTIS AUVERGNE suivant les conditions du marché au compte suivant :

Banque : CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC

BIC : AGRIFRPP835

IBAN : FR76 1350 6100 0085 2187 2246 190

| Code banque | Guichet | Compte      | Clé RIB |
|-------------|---------|-------------|---------|
| 13506       | 10000   | 85218722461 | 90      |

## RESPONSABILITÉ - GARANTIE

A l'égard du maître d'ouvrage, BASALTIS AUVERGNE est engagée par le transfert des droits et obligations de VB ENERGIES ET SERVICES, à faire son affaire personnelle du suivi et de la bonne exécution du marché et à assumer l'intégralité des garanties telles que prévues dans celui-ci.

NANTISSEMENTS *(à indiquer si nécessaire)*

Le transfert est sans incidence sur le nantissement du marché qui est maintenu entre les mains du bénéficiaire.

A l'exception des stipulations ci-dessus, aucune novation ou dérogation n'est apportée aux conditions générales et particulières du contrat dont toutes les autres clauses restent inchangées.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

*(Cocher la case correspondante.)*



Non



Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : sans objet
- Montant HT : sans objet
- Montant TTC : sans objet
- % d'écart introduit par l'avenant : sans objet

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : sans objet
- Montant HT : sans objet
- Montant TTC : sans objet

E - Signature du titulaire du marché public

| Nom, prénom et qualité du signataire (*)                                                                                                         | Lieu et date de signature                 | Signature |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------|
| Le titulaire :<br><br>La société BASALTIS AUVERGNE<br>sous la marque commerciale « VB RESEAUX »<br>représentée par Jean-Charles BODEZ, Président | Clermont-Ferrand,<br>Le ...../...../2026, |           |
|                                                                                                                                                  |                                           |           |
|                                                                                                                                                  |                                           |           |
|                                                                                                                                                  |                                           |           |
|                                                                                                                                                  |                                           |           |
|                                                                                                                                                  |                                           |           |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Cournon-d’Auvergne, le ...../...../2026

Laurent COUDUN

Président de Territoire d’Energie Puy-de-Dôme

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

## MARCHES PUBLICS

EXE10

### AVENANT N°3

#### A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Territoire d'énergie Puy-de-Dôme  
Centre d'Affaires du Zénith - 36 rue de Sarliève - CS 20004  
63808 Cournon-d'Auvergne Cedex  
Tel : 04 73 34 24 10 - Télécopie : 04 73 34 19 13  
Courriel : [contact@te63.fr](mailto:contact@te63.fr) - Site : <https://te63.fr/>

ayant pour mandataire :

SEMELEC 63  
36, rue de Sarliève – Centre d'Affaires du Zénith  
63808 COURNON d'Auvergne Cedex  
Téléphone : 04 73 34 24 10 - Télécopie : 04 73 93 31 63  
Courriel : [semelec63@semelec63.com](mailto:semelec63@semelec63.com)

#### B - Identification du titulaire du marché public

##### Ancien co-titulaire

VB ENERGIES ET SERVICES, société par actions simplifiée au capital de 1.867.000 € dont le siège social est 17 rue du Petit Clos – ZAC du Petit Clos 63000 Clermont-Ferrand immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 524 493 889.

dans le cadre du groupement conjoint constitué avec, comme mandataire :

SPIE Citynetworks Les Triolères Basses – RN9 – BP 40013 – LA ROCHE BLANCHE 63801 COURNON Cedex  
Ayant son siège social : 6, rue Fructidor – TSA 20028 – 93484 SAINT OUEN SUR SEINE cedex  
SIRET 434 085 395 00664

##### Nouveau co-Titulaire (toujours en groupement conjoint avec SPIE Citynetworks)

BASALTIS AUVERGNE, société par actions simplifiée au capital de 10 000,00 €, dont le siège social est sis 17 rue du Petit Clos – ZAC du Petit Clos – 63100 Clermont-Ferrand, immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 104 994 751, société ayant acquis le fonds de commerce « Réseaux extérieurs » de la société VB ENERGIES ET SERVICES.

ETABLISSEMENT PRENANT LA SUITE DE VB ENERGIES ET SERVICES :

BASALTIS AUVERGNE  
« VB RESEAUX »  
17 rue du Petit Clos  
ZAC du Petit Clos

Représenté par M. Jean-Charles BODEZ, agissant en qualité de Président

## C - Objet du marché public

Objet du marché public :

EREPE 63 2022-2025 Lot 06 Issoire Est

Date de la notification du marché public : 15/12/2021

Durée d'exécution du marché public : 12 mois reconductible 3 fois.

Montant initial du marché public :

| Lot | Secteur géographique | Montant minimum annuel | Montant estimé annuel |
|-----|----------------------|------------------------|-----------------------|
| 06  | Issoire Est          | 550 000 € HT           | 1 100 000 € HT        |

## D - Objet de l'avenant

Dans le cadre du marché EREP63 2022-2025, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme a confié, le 15 décembre 2021, au groupement conjoint constitué de SPIE Citynetworks et VB ENERGIES ET SERVICES la gestion du lot n° 6.

Le 02 avril 2026, la société VB ENERGIES ET SERVICES a informé le maître d'ouvrage de son projet de céder le fonds de commerce de son activité « Réseaux extérieurs » à la société BASALTIS AUVERGNE, filiale de la société BASALTIS, immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 104 994 751.

Le fonds de commerce cédé comprend notamment la clientèle et les contrats attachés à cette activité, le personnel affecté à son exploitation ainsi que les moyens matériels nécessaires à la réalisation des prestations.

Par ailleurs, un droit d'utilisation de la marque commerciale « VB RESEAUX » est accordé à la société BASALTIS AUVERGNE par la société VB ENERGIES ET SERVICES pour une durée minimale de cinq ans.

La cession du fonds de commerce est effective depuis le 31 mai 2026.

Par le présent avenant, le maître d'ouvrage prend acte de cette substitution, qui prendra effet à la date de signature du pouvoir adjudicateur : la société BASALTIS AUVERGNE se substituera alors à la société VB ENERGIES ET SERVICES et assumera l'ensemble des droits et obligations résultant du marché précité.

## FACTURATION ET REGLEMENTS

A dater de la date d'effet du présent avenant de transfert, la facturation sera exclusivement émise par BASALTIS AUVERGNE.

Les sommes correspondantes aux factures établies jusqu'à date de transmission des factures transmises à la maîtrise d'ouvrage et non réglées à cette date seront réglées aux conditions du marché au compte suivant :

| Banque : CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC       |             |             |             |
|------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| BIC : AGRIFRPP835                        |             |             |             |
| IBAN : FR76 1350 6100 0085 2187 2246 190 |             |             |             |
| Code banque                              | Code banque | Code banque | Code banque |
| 13506                                    | 13506       | 13506       | 13506       |

## RESPONSABILITÉ - GARANTIE

A l'égard du maître d'ouvrage, BASALTIS AUVERGNE est engagée par le transfert des droits et obligations de VB Énergies et Services, à faire son affaire personnelle du suivi et de la bonne exécution du marché et à assumer l'intégralité des garanties telles que prévues dans celui-ci.

## NANTISSEMENTS *(à indiquer si nécessaire)*

Le transfert est sans incidence sur le nantissement du marché qui est maintenu entre les mains du bénéficiaire.

A l'exception des stipulations ci-dessus, aucune novation ou dérogation n'est apportée aux conditions générales et particulières du contrat dont toutes les autres clauses restent inchangées.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

*(Cocher la case correspondante.)*



Non



Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : sans objet
- Montant HT : sans objet
- Montant TTC : sans objet
- % d'écart introduit par l'avenant : sans objet

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : sans objet
- Montant HT : sans objet
- Montant TTC : sans objet

## E - Signature du titulaire du marché public

| Nom, prénom et qualité du signataire (*)                                                                                                           | Lieu et date de signature                 | Signature |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------|
| Le mandataire :<br><br>La société SPIE Citynetworks,<br>Représentée par .....                                                                      | .....,<br>Le ...../...../2026,            |           |
| Le co-traitant :<br><br>La société BASALTIS AUVERGNE<br>sous la marque commerciale « VB RESEAUX »<br>représentée par Jean-Charles BODEZ, Président | Clermont-Ferrand,<br>Le ...../...../2026, |           |
|                                                                                                                                                    |                                           |           |
|                                                                                                                                                    |                                           |           |
|                                                                                                                                                    |                                           |           |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Cournon-d'Auvergne, le ...../...../2026

Laurent COUDUN

Président de Territoire d'Energie Puy-de-Dôme

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

## MARCHES PUBLICS

EXE10

### AVENANT N°2

#### A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Territoire d'énergie Puy-de-Dôme  
Centre d'Affaires du Zénith - 36 rue de Sarliève - CS 20004  
63808 Cournon-d'Auvergne Cedex  
Tel : 04 73 34 24 10 - Télécopie : 04 73 34 19 13  
Courriel : [contact@te63.fr](mailto:contact@te63.fr) - Site : <https://te63.fr/>

ayant pour mandataire :

SEMELEC 63  
36, rue de Sarliève – Centre d'Affaires du Zénith  
63808 Cournon d'Auvergne Cedex  
Téléphone : 04 73 34 24 10 - Télécopie : 04 73 93 31 63  
Courriel : [semelec63@semelec63.com](mailto:semelec63@semelec63.com)

#### B - Identification du titulaire du marché public

##### Ancien titulaire

VB ENERGIES ET SERVICES, société par actions simplifiée au capital de 1.867.000 € dont le siège social est sis au 17 rue du Petit Clos – ZAC du Petit Clos – 63100 Clermont-Ferrand immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 524 493 889.

##### Nouveau Titulaire

BASALTIS AUVERGNE, société par actions simplifiée au capital de 10 000,00 €, dont le siège social est sis 17 rue du Petit Clos – ZAC du Petit Clos – 63100 Clermont-Ferrand, immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 104 994 751, société ayant acquis le fonds de commerce « Réseaux extérieurs » de la société VB ENERGIES ET SERVICES.

ETABLISSEMENT PRENANT LA SUITE DE VB ENERGIES ET SERVICES :

BASALTIS AUVERGNE  
« VB RESEAUX »  
17 rue du Petit Clos  
ZAC du Petit Clos  
63100 CLERMONT-FERRAND  
SIRET : 104 994 751 00014

Représenté par M. Jean-Charles BODEZ, agissant en qualité de Président

## C - Objet du marché public

Objet du marché public :

ERE63 2026-2029 Lot 5 Agglo Pays d'Issoire (Secteur Ouest)

Date de la notification du marché public : 15/12/2025

Durée d'exécution du marché public : 12 mois reconductible 3 fois.

Montant initial du marché public :

| Lot | Secteur géographique                    | Montant minimum<br>(sur la durée du marché) | Montant maximum<br>(sur la durée du marché) |
|-----|-----------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|
| 5   | Agglo Pays d'Issoire<br>(secteur Ouest) | 950 000 € HT                                | 9 500 000 € HT                              |

## D - Objet de l'avenant

Dans le cadre du marché ERE63-2026/2029, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme a confié, le 15 décembre 2025, à la société VB ENERGIES ET SERVICES la gestion du lot n° 5.

Le 02 avril 2026, la société VB ENERGIES ET SERVICES a informé le maître d'ouvrage de son projet de céder le fonds de commerce de son activité « Réseaux extérieurs » à la société BASALTIS AUVERGNE, filiale de la société BASALTIS, immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 104 994 751.

Le fonds de commerce cédé comprend notamment la clientèle et les contrats attachés à cette activité, le personnel affecté à son exploitation ainsi que les moyens matériels nécessaires à la réalisation des prestations.

Par ailleurs, un droit d'utilisation de la marque commerciale « VB RESEAUX » est accordé à la société BASALTIS AUVERGNE par la société VB ENERGIES ET SERVICES pour une durée minimale de cinq ans.

La cession du fonds de commerce est effective depuis le 31 mai 2026.

Par le présent avenant, le maître d'ouvrage prend acte de cette substitution, qui prendra effet à la date de signature du pouvoir adjudicateur : la société BASALTIS AUVERGNE se substituera alors à la société VB ENERGIES ET SERVICES et assumera l'ensemble des droits et obligations résultant du marché précité.

## FACTURATION ET REGLEMENTS

A compter de la date d'effet du présent avenant, la facturation sera exclusivement émise par BASALTIS AUVERGNE.

Les sommes correspondantes aux factures établies jusqu'à date de transfert par VB Énergies et Services, transmises à la maîtrise d'ouvrage et non réglées à cette date seront réglées à BASALTIS AUVERGNE suivant les conditions du marché au compte suivant :

Banque : CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC  
 BIC : AGRIFRPP835  
 IBAN : FR76 1350 6100 0085 2187 2246 190

| Code banque | Guichet | Compte      | Clé RIB |
|-------------|---------|-------------|---------|
| 13506       | 10000   | 85218722461 | 90      |

## RESPONSABILITÉ - GARANTIE

A l'égard du maître d'ouvrage, BASALTIS AUVERGNE est engagée par le transfert des droits et obligations de VB ENERGIES ET SERVICES, à faire son affaire personnelle du suivi et de la bonne exécution du marché et à assumer l'intégralité des garanties telles que prévues dans celui-ci.

## NANTISSEMENTS *(à indiquer si nécessaire)*

Le transfert est sans incidence sur le nantissement du marché qui est maintenu entre les mains du bénéficiaire.

A l'exception des stipulations ci-dessus, aucune novation ou dérogation n'est apportée aux conditions générales et particulières du contrat dont toutes les autres clauses restent inchangées.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
*(Cocher la case correspondante.)*



Non



Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : sans objet
- Montant HT : sans objet
- Montant TTC : sans objet
- % d'écart introduit par l'avenant : sans objet

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : sans objet
- Montant HT : sans objet
- Montant TTC : sans objet

E - Signature du titulaire du marché public

| Nom, prénom et qualité du signataire (*)                                                                                                         | Lieu et date de signature                 | Signature |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------|
| Le titulaire :<br><br>La société BASALTIS AUVERGNE<br>sous la marque commerciale « VB RESEAUX »<br>représentée par Jean-Charles BODEZ, Président | Clermont-Ferrand,<br>Le ...../...../2026, |           |
|                                                                                                                                                  |                                           |           |
|                                                                                                                                                  |                                           |           |
|                                                                                                                                                  |                                           |           |
|                                                                                                                                                  |                                           |           |
|                                                                                                                                                  |                                           |           |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Cournon-d’Auvergne, le ...../...../2026

Laurent COUDUN

Président de Territoire d’Energie Puy-de-Dôme

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)